

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Mardi 23 Juin 2015

**OBJET :** Remplacement de Madame Hafsa Boutabaa au conseil d'administration de l'association SILVER VALLEY

#### EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération n°2014-04-089 du 28 avril 2014, le Conseil communautaire a désigné ses représentants pour divers organismes agissant pour le développement économique.

Mesdames Hafsa Boutabaa et Marie Piéron avaient été désignées comme représentantes suppléantes pour l'association SILVER VALLEY ; le représentant titulaire était Monsieur Mourad Tagzout.

Considérant que Madame Boutabaa est démissionnaire, il convient de procéder à son remplacement.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- Oui l'exposé des motifs,
- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération Seine Amont adoptés par arrêté préfectoral en date du 17 septembre 2012,
- Vu la délibération n°2014-04-089 du 28 avril 2014, désignant les représentants de la communauté d'agglomération pour divers organismes agissant pour le développement économique,

#### ADOPTE

Article unique : Désigne pour représenter la communauté d'agglomération Seine-Amont au conseil d'administration de l'association SILVER VALLEY

Titulaire	Suppléants
Mourad Tagzout	Bernadette Ebodé-Ondobo & Marie Piéron

Fait et délibéré à Vitry-sur-Seine, le 23 juin 2015.

Michel Léprêtre  
Président de la Communauté d'agglomération  
Seine-Amont

